

POSITION DE LA CURIF

Les enjeux du Framework Programme 9

Alors que le programme cadre H2020 (2014-2020) est arrivé à mi-parcours, contribuant à l'objectif de financement de la recherche et de l'innovation en Europe et venant compenser la faiblesse des financements nationaux, notamment en France, la réflexion sur le programme suivant (Framework Program 9 : FP9) est déjà engagée.

Les membres de la CURIF pensent avant tout qu'il n'est pas nécessaire pour l'Union Européenne de refonder en totalité un programme qui fonctionne bien et qu'il devrait être reconduit pour sa majeure partie. C'est notamment le cas des ERC qui constitue un formidable outil d'attraction et de promotion de la recherche en Europe. La CURIF militera pour le maintien de ce dispositif qu'elle juge essentiel. Néanmoins, l'association participe activement à l'élaboration de ce nouveau programme afin qu'il réponde aux besoins réels en matière de recherche au niveau européen.

Les négociations sur la conception de ce futur programme s'effectuent dans un contexte politique agité. Au-delà de son impact sur le financement et de la place des partenaires britanniques dans la recherche européenne, le *Brexit* interroge sur le devenir de la position politique de l'Europe. En outre, la faible performance des pays de l'EU13 (pays européens, notamment de l'Est, issus de la dernière vague d'intégration) dans H2020 crée un risque d'arbitrage du FP9 en faveur d'une cohésion accrue au détriment de l'excellence.

L'autre crainte est de voir le FP9 s'organiser principalement en fonction du critère d'impact et du retour sur investissement en Europe, ce qui risque de réduire les opportunités de financement. De même la tentative d'inclure un programme sur la recherche dans le domaine de la défense crée un risque sur le financement voire les modalités de participation du FP9. Devant ces difficultés il est nécessaire de promouvoir au maximum les besoins réels de la recherche publique partout en Europe.

La CURIF estime qu'il est certes nécessaire d'établir de grandes priorités tout en conservant le même budget, mais elles ne doivent en aucun cas avoir comme objectif la seule rentabilité, surtout à court terme. Cela réduirait toute forme de recherche fondamentale basée sur l'excellence à l'origine de découvertes majeures, mais dont l'impact n'est en aucun cas immédiat, ni réellement calculable.

Il est également nécessaire de créer de la cohésion entre les Etats par le côté inclusif des financements européens, en particulier en intégrant les universités de l'Est européen et en recherchant des synergies entre le FP9 et le futur du programme Erasmus+. De même, il est possible d'aider les pays dans lesquels

CURIF

les chercheurs sont par exemple moins performants sur le programme ERC en imaginant une articulation plus forte avec les fonds structurels (ESI). C'est pourquoi le rôle et l'impact attendus du futur programme FP9 devront donc être précisés, comme ses objectifs réels.

La CURIF s'engage, aux côtés de ses partenaires, dans l'établissement des axes du futur FP9 afin de garantir une stratégie de recherche et d'innovation, notamment publique, de niveau international, dont l'Union Européenne doit se doter en cohérence avec ce qui se fait dans les Etats. La CURIF aspire à ce que l'Europe se dote d'une stratégie de recherche d'excellence ambitieuse favorisant l'intégration et la cohésion entre les Etats membres, dépassant les difficultés auxquels l'Union Européenne peut être confrontée.

La CURIF entend insister sur les points suivants :

- Le maintien d'un budget à la hauteur des enjeux, basé sur le critère d'excellence et visant à renforcer les centres d'excellence dans tout le continent ;
- La montée en puissance de l'ERC comme formidable outil d'attraction et de promotion de la recherche en Europe, permettant d'assurer le renouvellement des générations ;
- La reconnaissance que la recherche fondamentale à long terme, y compris en SHS, est essentielle pour résoudre les grands défis sociaux ; l'ouverture d'un axe sur la défense nécessite l'attribution d'un budget spécifique ;
- L'Europe devrait se focaliser moins sur l'amélioration graduelle des technologies existantes que sur les idées fondamentalement nouvelles et l'innovation disruptive. En ce sens, l'EIC devrait être orienté pour favoriser l'émergence d'écosystèmes d'innovation d'excellence portés par des consortiums locaux associant universités, des institutions scientifiques, des entreprises et des collectivités plutôt que vers la distinction improbable d'innovateurs individuels ;
- Une simplification significative dans la rédaction et le montage des dossiers de candidature ainsi que dans la conduite et le suivi de ces projets européens ;
- Le développements des outils de *teaming & twinning* financement des projets collaboratifs entre universités des EU15 et EU13 permettant la constitution progressive d'une véritable masse et diversité critiques d'universités de recherche dans tout le continent ;
- La cohérence entre les outils de financement de la recherche Européens, nationaux et régionaux.